



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 09 décembre 2021

Présidence : Marcel CULEDDU

Secrétaire de séance : Francis BERNAVILLE

Présents : Claude ADAM - Olivier FREMIOT

Absent excusé : André ANTONINI

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif) – Christiane CAU (CD)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Suivi FMI

*Feuilles de matchs manquantes

*Reports/Modifications d'horaires – Terrains

*Suspension de terrain

*Forfaits Généraux/Engagements

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Week-end des 20 et 21 novembre :

Date	Catégorie	match
20-nov	U14 D2 Poule A	Thorigny1- Meaux Adom 1 Prend note du rapport de Thorigny, feuille de match papier reçue.
20-nov	U14 D2 Poule A	Trilport 1 - Pontault Port 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
20-nov	U14 D2 Poule C	Ponthierry 1 - Avon 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
20-nov	U14 D2 Poule C	Savigny 2 - Fontainebleau 2

20-nov	U14 D2 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Meaux 2 - Lognes 1
20-nov	U14 D2 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Briard SC 2- Mormant 1
20-nov	U14 D2 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Pays Creçois 1 - Gretz Tournan1
20-nov	U14 D3 Poule A	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Chelles 2 - Champs 3
20-nov	U14 D3 Poule A	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Villeparisis 2 - Goelly Compans 2
20-nov	U14 D3 Poule A	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant St Pathus 1 - Val d'Europe 2
20-nov	U14 D3 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Ozoir 2 - Quincy 1
20-nov	U14 D3 Poule B	Prend note du rapport d'Ozoir, feuille de match papier reçue.
20-nov	U14 D3 Poule B	Nandy 1 - Bussy 3
20-nov	U14 D3 Poule C	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Guignes 1 - Lieusaint 2
20-nov	U14 D3 Poule C	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Dammarie 2 - Cesson 2
20-nov	U14 D1	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Mitry Mory 1 - Champs 2
20-nov	U14 D1	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Torcy 3 - Chelles 1
20-nov	U14 D1	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Cesson 1 - Briard 1
20-nov	U14 D1	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Montereau 1 - Longueville Provins 1
20-nov	U14 D4 Poule A	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Coulommiers 1 - Claye Souilly 3
20-nov	U14 D4 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Le Pin Villaudé 1 - Trilport 2
20-nov	U14 D4 Poule D	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Le Mee 2 - -Hericy 1
20-nov	U14 D4 Poule D	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Chatelet en Brie 1 - Vaux la Rochette 2
20-nov	U14 D4 Poule D	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Ponthierry 2 - Boissise Pringy 1
20-nov	Seniors F D2	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Trilport 1 - Thorigny 1
20-nov	Seniors F D2	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Varennes 1 - Chelles 1
21-nov	Senior D1	Prend note du rapport de Varennes, feuille de match papier reçue.
21-nov	Senior D2 Poule B	Fontainebleau 1 - Combs la Ville 1
21-nov	Senior D2 Poule B	Prend note du rapport de Fontainebleau, feuille de match papier reçu.
21-nov	Senior D3 Poule B	Nanteuil 1 - Servon 1
21-nov	Senior D3 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Villeparisis 3 - Breuilloise 1
21-nov	Senior D3 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Lesigny 2 - Chevry Cossigny 1
21-nov	Senior D3 Poule B	Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant

21-nov	Vet D1	Chevry Cossigny 11 - Chelles 11 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U18 D1	Dammartie 1 - Dammartin 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U18 D2 Poule A	Pays Creçois 2 - Val d'Europe 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	+45 D	Nanteuil 21- Ferrieres 21 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	Vet D4 Poule A	Nanteuil 11 - Meaux Adom 11 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	Vet D4 Poule B	Val d'Europe 13 - Servon 11 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	CDM D2 Poule B	Magny 5 - Presles en Brie 5 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	Senior D4 Poule B	Coulommiers 1 - Magny 2 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	Senior D4 Poule D	Varenes 1 - Bois le Roi 2 Prend note du rapport de Varenes, feuille de match papier reçue.
21-nov	Senior D4 Poule D	Dammartie 1 - Boissise 3 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U16 D3 Poule A	Dammartin 2 - Le Pin Villevaude 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U16 D3 Poule B	Coulommiers 1 - Goelly Compans 3 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U16 D3 Poule C	Nanteuil 1 - Torcy 4 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U16 D3 Poule E	Savigny 2 - Jouy Yvron 1 Suite non-réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
21-nov	U 18 D3 Poule B	Bois le Roi 1- Montereau 2 Prend note du rapport de Bois le Roi, prévoir 2 tablettes quand 2 rencontres s'enchainent, merci au club de Montereau de confirmer le score de 5 à 3 pour Bois le Roi.

Week-end des 27 et 28 novembre :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 16 décembre.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué.

Date	Catégorie	match
28-nov	Senior D2 Poule B	Val de France 2 - Senart Moissy 3
28-nov	Senior D3 Poule B	Villeparisis 3 - St Pathus 1
28-nov	Senior D3 Poule D	Savigny 2 - Thorigny 2
28-nov	U18 D1	Dammartin 1 - Quincy 1
28-nov	U16 D2 Poule A	Dammartin - Villeparisis
28-nov	U16 D2 Poule A	Claye Souilly 2 - Val de France/Esbly 1
28-nov	U16 D2 Poule A	Meaux Adom 1 - Meaux Acad 2
28-nov	+45 D	Lagny 22 - Changis 21
28-nov	U16 D3 Poule E	Combs 2 - Savigny 2
28-nov	U 18 D3 Poule A	Torcy 3 - Val de France/Esbly 2
28-nov	U 18 D3 Poule B	Montereau 2 - Olympique du Loing 1
28-nov	U18 D3 Poule B	Servon/Chevry 1 - Mormant 1 Prend note du Rapport de l'arbitre, il n'a pu clôturer la feuille son mot de passe ne marchait pas, il indique que le résultat est de 1 à 1. Merci au club

de Mormant de confirmer.

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Erreur de Résultat

Match 23655196 Pontault UMS 2 – Champs FC 1 Seniors D3D du 24/10/2021

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de CHAMPS FC informant la Commission d'une erreur de score sur la FMI : (4-0 en faveur de CHAMPS FC)

Considérant que le club de CHAMPS FC informe la Commission que l'équipe de CHAMPS FC a bien remporté la rencontre sur le score de (5-0) et non (4 - 0) comme indiqué sur la Feuille de match.

En complément la Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre ainsi qu'au club de PONTAULT UMS de transmettre informations concernant le score de la rencontre.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23714355	05/12/21	SENIORS	D4 B	VAL D'EUROPE 3	ETREPILLY 1
23714359	05/12/21	SENIORS	D4 B	ST THIBAULT 3	BRIE EST 1
24035130	05/12/21	U18	D3 A	TORCY VAM MAUBUEE 3	MEAUX ACADEMY 2
23734808	05/12/21	U16	D3 A	VAIRES 3	DAMMARTIN 2
23661546	05/12/21	U14	D1	CHAMPS 2	CHELLES 1
23661433	05/12/21	U14	D3 C	ROISSY/LESIGNY 2	AVON 2

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23655203	28/11/21	SENIORS	D3D	SAVIGNY 2	THORIGNY 2
23661718	28/11/21	CDM	D1	ISLES LES VILLENOY 5	BREUILLOISE 5
23670316	28/11/21	U16	D2A	DAMMARTIN CS 1	VILLEPARISIS 1
23734795	28/11/21	U16	D3A	ST MARD 1	VAIRES 3

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23701082	21/11/21	+45 ANS	Groupe A	NANTEUIL 21	FERRIERES 21
La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 point ; 0 but) au club recevant NANTEUIL 21 et d'en attribuer le gain (3 points ; 0 but) du match au club visiteur FERRIERES 21					
23661245	20/11/21	U14	D3A	CHELLES 2	CHAMPS 3
La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 point ; 0 but) au club recevant CHELLES 2 et d'en attribuer le gain (3 points ; 0 but) du match au club visiteur					

TERRAINS

Club de CHAMPS AS

Demande de modification d'installation du club de Champs AS pour faire jouer les rencontres listées ci-dessous sur le terrain synthétique du Bois de L'étang à Champs

- 11/12/2021 U14 D1 Champs AS 2 – Longueville/Provins 1
- 11/12/2021 Seniors Féminines Coupe 77 Champs AS 1 – Pontault UMS 1
- 12/12/2021 Seniors D3C Champs AS 2 – Fc Cosmo 1
- 12/12/2021 Vétérans D2B Champs AS11 – Croissy 11
- 12/12/2021 U16 D1 Champs AS 2 – Pontault UMS 1

Dans l'attente du classement du terrain par la Ligue, la Commission ne valide pas ces changements de terrain, les terrains des matchs de championnat étant fermés par Arrêté Municipal, les matchs sont reportés.

Pour le match de Coupe, la rencontre est inversée suivant l'article 6 du règlement de la compétition.

Club de CHAMPS FC

Demande de modification d'installation du club de Champs FC pour faire jouer la rencontre listée ci-dessous sur le terrain synthétique du Bois de L'étang à Champs

- 12/12/2021 Seniors D3D Champs FC 1 – Chevre Cossigny 1

Dans l'attente du classement du terrain par la Ligue, la Commission ne valide pas le changement de terrain, le match reste programmé au terrain initial.

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 11 et 12 décembre 2021

Match 23661558 Val d'Europe 1 – Torcy PVM 3 U14 D1 du 11/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VAL D'EUROPE pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 16h30

Demande refusée par le club de TORCY PVM

Match 23670510 Roissy/Lesigny 2 – Melun FC 3 U16 D2C du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de ROISSY/LESIGNY 2 pour disputer la rencontre à 17h00 au lieu de 13h00

Demande refusée par le club de MELUN FC

Match 23670329 Val de France/Esbly 1 – Villeparisis 1 U16 D2A du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VAL DE France/ESBLY pour disputer la rencontre à 11h45 au lieu de 12h00

En attente accord du club de VILLEPARISIS

Match 23669912 Gretz Tournan 1 – Dammarie FC 1 U18 D1 du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de GRETZ TOURNAN pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 12H30

Demande refusée par le club de DAMMARIE FC

Match 23670776 Ponthierry 1 – Fontainebleau RC 2 U18 D2C du 12/12/2021

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTHIERRY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

Demande refusée par le club de FONTAINEBLEAU

Match 24035135 Meaux Academy CS 2 – Magny 1 U18 D3A du 12/12/2021

Demande de modification de date, d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de **MEAUX ACADEMY CS** pour disputer la rencontre le 11/12/2021 à 15h30 au stade Corazza (terrain 3) à Meaux au lieu du 12/12/2021 à 12h00 au stade Corazza (terrain 6) à Meaux

En attente accord du club de MAGNY

Match 23654089 Bagneaux Nemours 1 – Montereau 2 Seniors D2C du 12/12/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX NEMOURS** pour disputer la rencontre sur les installations de MONTEREAU au lieu de BAGNEAUX S/ LOING

En attente accord du club de MONTEREAU

Match 23714545 Ent.Bresmont/Misy 1 – Bois le Roi 2 Seniors D4D du 12/12/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BRESMONT/MISY** pour disputer la rencontre sur les installations de BOIS LE ROI au lieu de VILLENEUVE LA GUYARD

En attente accord du club de BOIS LE ROI

Match 23662143 Meaux Portugais 11 – St Mard 11 Vétérans D2A du 12/12/2021

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **ST MARD** pour disputer la rencontre le 19/12/2021 au lieu du 12/12/2021

Demande refusée par le club de MEAUX PORTUGAIS

Match 23662233 Thorigny 11 – Ozoir 12 Vétérans D2B du 12/12/2021

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **THORIGNY** pour disputer la rencontre le 11/12/2021 à 19h30 au lieu du 12/12/2021 à 9h30

Demande refusée par le club d'OZOIR

Match 23714545 Ent.Bresmont/Misy 11 – Ponthierry 11 Vétérans D4C du 12/12/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BRESMONT/MISY** pour disputer la rencontre sur les installations de ST FARGEAU PONTHIERRY au lieu de VILLENEUVE LA GUYARD

Accord du club de PONTHIERRY avec demande de modification d'horaire – 9h00 au lieu de 9h30

Sous réserve accord du club de BRESMONT/MISY

[Week-end du 18 et 19 décembre 2021](#)

Match 23669921 Quincy 1 – Montereau U16 D1 du 19/12/2021

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre sur les installations de MONTEREAU au lieu de QUINCY

Demande refusée par le club de MONTEREAU

Match 23737466 Ponthierry 2 – Hericy 1 U14 D4D du 18/12/2021

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **HERICY** pour disputer la rencontre à 15/01/2022 au lieu du 18/12/2021

En attente accord du club de PONTHIERRY

[Week-end du 22 et 23 janvier 2022](#)

Match 23735685 Avon 2 – Combs CA 2 U16 D3E du 23/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de COMBS

Week-end du 26 et 27 février 2022

Match 23670012 Montereau – Quincy 1 U16 D1 du 27/02/2022

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre sur les installations de QUINCY au lieu de MONTEREAU

Demande refusée par le club de MONTEREAU

Week-end du 12 et 13 mars 2022

Match 23735703 Avon 2 – Longueville/Provins 2 U16 D3E du 13/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de LONGUEVILLE/PROVINS

Week-end du 19 et 20 mars 2022

Match 23703833 Nanteuil 11 – Jouarre 11 Vétérans D4Adu 20/03/2022

Demande de modification de date par courriel du club de **NANTEUIL** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

Pas de date de report

En attente proposition de date et accord des 2 clubs

Week-end du 23 et 24 avril 2022

Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTIERRY

Week-end du 4 et 5 juin 2022

Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **POMMEUSE** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

En attente accord du club de OZOIR

Dossier en cours d'examen

Match 23735758 Avon 2 – Jouy Yvron U16 D3E du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

Accord du club de JOUY YVRON

Dossier en cours d'examen

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Rappel de l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle aux clubs ci-dessous:

« **40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.
Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.... »

Club de THORIGNY:

Commission Régionale de Discipline du 23/09/2020

« ... **Match 2513708 Thorigny 1- Villiers s/ Marne 1 Coupe de France du 30/08/2020**

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

(.../...)

Vu le barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)

Inflige une suspension de terrain de trois (3) matchs ferme à l'équipe de Thorigny 1, ... »

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour la rencontre ci-dessous :

***Du 12/12/2021 : Thorigny 1 – Meaux CS Academy 3 Seniors D2A**

La Commission, suite au courriel du club de THORIGNY,

Considérant que le club de THORIGNY informe le District, qu'il a obtenu le prêt des installations de LAGNY S/ MARNE (accord municipalité de Lagny s/ Marne)

La rencontre Thorigny 1 – Meaux CS Academy 3 Seniors D2A, aura donc lieu à 15h00 au stade Champ Tortu à LAGNY S/ MARNE

OBLIGATIONS

La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,

Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :

Extrait RSG District 2019/2020

EMERAINVILLE (531341)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **EMERAINVILLE** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

- **2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)**

ou

- **+ 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)**

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant le forfait général de son équipe U16 (D3D) en date du 01/10/2021

Considérant le forfait général (suite à 3 forfaits) de son équipe U18 (D3A) en date du 25/11/2021 (voir PV)

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** se doit d'inscrire 3 équipes de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) et 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** ne répond pas aux obligations,

Par ces motifs,

Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.

Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de chacune d'elles.

En attendant la fin du délai d'Appel, les rencontres de l'équipe d'EMERAINVILLE 1 restent maintenues.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1.

LESIGNY (525644)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **LESIGNY** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)

ou

- + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Extrait RG

« ...Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à leurs obligations en matière d'équipes de jeunes, à la condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants.

Toutefois, pour satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes, chaque club constituant l'entente doit compter dans son effectif, au minimum 3 licenciés de la catégorie concernée. ... »

Considérant que le club de **LESIGNY** dispose de 3 équipes en entente avec le club de **ROISSY US** (Club support) : U18 D2B, U16 D2C et U14 D3C

Considérant qu'après contrôle des licenciés des catégories U18, U16 et U14, il apparaît que le club de LESIGNY ne dispose pas du nombre minimum de licenciés dans les catégories concernées

Par ces motifs, la Commission laisse au club de **LESIGNY** jusqu'au 15 décembre pour se mettre en conformité. A défaut, le règlement sera appliqué (article 11.2 du RSG du District).

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

NEANT